



Déclaration du Se Unsa CAPD 15 décembre 2015

Monsieur l'Inspecteur d'Académie,

Mesdames, messieurs les membres de la CAPD

Comment m'adresser à vous aujourd'hui sans évoquer les événements tragiques que nous avons subis en novembre ?

Comment expliquer l'horreur du 13 novembre ? Quels mots trouver, quels justes mots pour expliquer à nos élèves la folie meurtrière de quelques assassins décervelés ? Comment parler de l'indicible ? Et pourtant il a fallu en parler. Et il faut encore en parler... La seule réponse possible consiste à continuer à vivre comme avant, à continuer à être libres, laïques, démocrates, cultivés, à être des Educateurs, avec un E majuscule et continuer à apprendre à vivre ensemble.

Mais nous n'oublions pas qu'en tant qu'héritiers des hussards de la République, nous sommes nous aussi maintenant visés par ces terroristes.

En effet, Daech a appelé à frapper les personnels de l'éducation nationale comme en témoigne plusieurs articles parus récemment. Des obscurantistes incitent leurs lecteurs à commettre des actes contre les enseignants de la République.

Monsieur l'Inspecteur d'Académie, quelle protection et quel soutien sont apportés aujourd'hui aux enseignants inquiets à raison dans certains de nos quartiers ? Pour le moment, c'est surtout plus de travail, plus de circulaires à appliquer et de PPMS à mettre en place qui est demandé aux directeurs.

Aujourd'hui, nous sommes un court temps rassurés, la porosité des idées haineuses n'a pas porté à la tête de l'exécutif de notre nouvelle région, des élus dont les choix de société ne porte aucune des valeurs de la République.

Venons-en à ce qui nous réunit aujourd'hui : les enseignants de ce département.

Chevilles ouvrières de la refondation, les enseignants doivent être accompagnés tout au long de cette année-charnière par le corps d'encadrement qui doit faciliter le travail des équipes et non pas être des contrôleurs du temps passé en réunion ou en formation au thème imposé.

L'évolution de la relation de l'institution à ses personnels est aujourd'hui la pierre manquante à la Refondation. Le ministère ne tire pour le moment aucune conséquence des évolutions en cours et continue de gérer ses personnels comme

une armée de 800 000 soldats anonymes, identiques et interchangeable. Pourtant, la gestion des ressources humaines est une question cruciale. Les professeurs ne peuvent plus être considérés comme des rouages anonymes dont on ne parle qu'en termes de coûts budgétaires ou salariaux, alors qu'ils sont les premiers acteurs dans la mise en œuvre de la Refondation.

Pour le SE-Unsa, cette indispensable refondation de la GRH doit balayer tous les domaines. C'est une vraie révolution culturelle qui va bousculer les représentations et des habitudes. Ce chantier, nécessitera du courage politique face aux conservatismes internes et externes au système éducatif.

Ces évolutions concernent :

- La formation et le développement professionnel : à quand une **formation continue choisie**, répondant aux besoins exprimés des collègues ?
- Les **conditions de travail** : à quand des classes avec des effectifs raisonnables par exemple inférieurs à 28 en maternelle ? A quand des directeurs reconnus avec un vrai secrétariat administratif ? La mise en place tardive des aides administratives dans notre département, avec des écoles laissées sans information ou sans aide n'est pas acceptable. A quand des enseignants écoutés et soutenus par leur IEN quand ils rencontrent des difficultés avec ici, un maire, là, un parent d'élève irascible ? Je ne fais pas ici de généralité mais déplore l'attitude de certains ou certaines dont M l'IEN adjoint est systématiquement informé.
- La mobilité géographique : à quand un **mouvement départemental** où une seconde saisie correspondant à des postes réellement choisis sera-t-elle à nouveau possible ?
- La **mobilité professionnelle** : à quand les enseignants essouffés ou las pourront-ils facilement changer de métier ou de ministère ?
- L'**évaluation des enseignants** : à quand une évaluation positive, dans toutes les circonscriptions du département, aidant réellement les enseignants à progresser ? La pédagogie que nous avons demandée pour la mise en place de la nouvelle grille d'évaluation dans notre département n'a pas été déployée, et ce sont nous, les élus du personnel, qui devons expliquer les changements à des collègues déboussolés et pour beaucoup démobilisés. Je pense particulièrement à ceux qui avec un très bon rapport voient leur note maintenue.
- La **rémunération** : quand les PE seront-ils payés à la hauteur de leur formation et de leurs compétences ?

Pour les enseignants, depuis le **gel du point d'indice**, toujours prolongé, les promotions sont leur seul espoir de voir leur salaire augmenter.

Quand, à cette période de l'année, nombres de fonctionnaire des autres ministères attendent leur 13ème mois, des cadeaux d'entreprises, nous, à l'éducation nationale, nous n'avons rien de tout cela.

Le 9 décembre dernier, le SE-Unsa a remis, à la Présidence de la République, la pétition qu'il a initiée pour que l'ISAE, créée en 2013 pour les enseignants du primaire, atteigne enfin les 1200 euros de l'ISOE des enseignants du 2nd degré. Avec plus de 55 000 signatures, elle démontre l'impatience des professeurs des écoles à être considérés à égalité avec les autres professeurs.

Comme leurs homologues des collèges et lycées, ils exercent des responsabilités déterminantes pour la réussite des élèves. Leur haut niveau de compétence professionnelle s'inscrit lui aussi dans une formation professionnelle et universitaire validée par un master. Pourquoi alors cette différence de traitement ? En quoi auraient-ils donc démérité ? Pour le SE-Unsa, il y a urgence à rattraper cet écart de reconnaissance.

Il est plus que temps de sortir des représentations dépassées qui alignent la rémunération sur le niveau d'enseignement des élèves, comme si permettre aux élèves les plus jeunes de s'approprier les apprentissages fondamentaux était chose plus facile. Chacun sait que c'est durant ces premières années que se joue très largement l'avenir scolaire, puis professionnel et citoyen de nos élèves.

Cette pétition du SE-Unsa prend un relief particulier, à l'heure où l'OCDE pointe à nouveau du doigt la faible rémunération des enseignants français et, parmi eux, tout particulièrement celle des enseignants de l'école primaire.

Le SE-Unsa, avec l'ensemble de la profession, attend désormais que l'État s'engage, sans tergiverser, pour annoncer l'aboutissement du plan de montée en charge de l'ISAE, d'ici la fin du quinquennat. L'École de la République et ses enseignants du primaire le méritent amplement.

Je vous remercie pour votre attention.

Magali Leclaire pour le Se Unsa